



Diversité - Recruter sans discriminer

ÉLÉMENTS DE CONTEXTE:

Le MAA s'engage dans une démarche de double labellisation

- Diversité
- Egalité entre les femmes et les hommes

Ces labels sont délivrés par l'AFNOR à l'issue d'un audit. Ils attestent d'un engagement mais aussi de la mise en œuvre d'un plan d'actions en matière de prévention des discriminations et de promotion de l'égalité professionnelle et de la diversité.

Un des axes forts du plan d'actions du MAA est la formation des agents.

Les agents RH sont particulièrement impliqués dans la mise en place des politiques d'égalité et de prévention des discriminations, de part leur rôle dans la gestion des RH. De plus le recrutement est un processus stratégique où les enjeux de diversité et d'égalité sont très prégnants. Aussi une formation spécifique est proposée pour ces agents.

OBJECTIFS:

DEUX MODULES

- **Connaître les concepts fondamentaux, le cadre juridique, l'impact des stéréotypes, la politique RH en faveur de la diversité** et de l'égalité professionnelle.
Repérer et appliquer les moyens de mise en œuvre de l'égalité de traitement dans le processus RH
- **Recruter dans le respect de la non-discrimination**, en se basant sur le guide de recrutement du MAA pour viser :
 - L'égalité d'accès à l'emploi public
 - Le traitement équitable des candidatures
 - La plus grande objectivité des choix
 - La transparence des procédures
 - L'homogénéisation des procédures d'accueil et de suivi des nouveaux arrivants

PUBLIC CONCERNE:

Sessions pour **Encadrants** en administration centrale du MAA

Sessions pour **Agents en charge des Ressources Humaines** en AC du MAA

CONTENU PROPOSE:

A travers des apports théoriques, des exercices interactifs, des mises en situation et des cas pratiques, plusieurs points seront abordés:

- Le contexte juridique, les stéréotypes
- Les moyens à mettre en œuvre pour lutter contre les discriminations et viser l'égalité de traitement

S'approprier le guide de recrutement du MAA:

- Rédaction et publication des profils de poste
- Réception et présentation des candidatures
- Entretiens
- Sélection des candidats
- Archivage des candidatures
- Finalisation du recrutement
- Accueil et intégration des nouveaux arrivants

INTERVENANTS:

Prestataire spécialisé

DATE LIMITE D'INSCRIPTION:

2 semaines avant la formation

DATE :

Voir les **dates** sur le [site de l'INFOMA](#)

DURÉE:

1 jour (1 jour ou 2 demi-journées)

LIEU:

Distanciel ou présentiel en AC (Paris ou Toulouse)

NBRE DE PARTICIPANTS MAXIMUM:

12 en classe virtuelle ou 15 en présentiel

RESPONSABLE PEDAGOGIQUE:

Delphine Lasne : SG / SRH / BFCDC

Cécile Sozet : INFOMA : cecile.sozet@agriculture.gouv.fr 04 87 25 97 21

RESPONSABLE ADMINISTRATIF: INFORMATION :

Béatrice Antoine : INFOMA : beatrice.antoine@agriculture.gouv.fr 03 83 49 94 12

Site Intranet : <http://intranet.infoma.agri/>

Site Internet : www.infoma.agriculture.gouv.fr

formco.infoma@agriculture.gouv.fr